

Aide sociale personne âgée

Par lagau, le 19/11/2016 à 16:35

Bonjour,

Ma mère de 86 ans est invalide à 80 % et se déplace en fauteuil roulant. Elle habite une maison louée à un bailleur social depuis 48 ans. Afin de pouvoir accéder à l'extérieur de sa maison, elle doit descendre 8 marches. La seule solution actuelle est de porter le fauteuil roulant avec ma mère assise dessus. J'ai fait une demande au bailleur social afin de nous aider dans la construction d'une rampe d'accès vers l'extérieur, nous avons essuyé un refus car ses maisons sont à vendre donc pas de frais et une offre de déménagement vers un appartement pour personne à mobilité réduite. J'ai demandé une aide MDPH et j'ai reçu un nouveau refus. J'ai demandé une aide à la CARSAT et j'ai reçu un refus (ma mère gagne 11 euros de trop à l'année et touche 110 euros d'APA). A qui puis-je m'adresser et comment faire évoluer les choses.

Merci et bien cordialement

Par jos38, le 19/11/2016 à 17:42

bonsoir. mais est-ce que votre bailleur a accepté que vous construisiez cette rampe? si oui, vous pouvez demander une aide au fonds social de votre mairie mais ce n'est pas sûr que ce soit accepté.

Par lagau, le 20/11/2016 à 14:55

Bonjour,

Le bailleur accepte la construction de la rampe, je vais essayer l'aide au fonds social de ma mairie. Je souhaite me battre jusqu'à obtention d'une aide. Merci et bien cordialement

Par Noémie d'Inaide, le 22/11/2016 à 14:42

Bonjour,

Pourquoi ne pas avoir sollicité le Conseil Général dans le cadre du versement de l'APA? Il peut y avoir selon les départements des aides pour les aides techniques.

Ensuite, si vous recherchez un prestataire qualifié pour la construction de la rampe, je vous invite à consulter notre site : http://inaide.fr/

Bien à vous.

Noémie d'inaide.fr

Par lagau, le 22/11/2016 à 17:00

Bonjour,

J'ai déjà sollicité l'APA et j'ai essuyé un refus, ils m'ont renvoyé vers la MDPH (ils adorent nous faire tourner en rond). Je me rapproche du site.

Merci et bien cordialement